

Un projet par:

DÉFENSE ENVIRONNEMENTALE

L'ASSOCIATION CANADIENNE  
DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

**PollutionWatch**  
[www.PollutionWatch.org](http://www.PollutionWatch.org)

## **Les usines canadiennes, pires sources de pollution que les usines américaines, dans le bassin des Grands Lacs**

*Le nouveau gouvernement fédéral a du pain sur la planche pour nettoyer et restaurer les Grands Lacs, comme le révèle un nouveau rapport*

**Toronto (Ontario)** – Les installations canadiennes situées dans le bassin des Grands Lacs ont émis 73 % plus de polluants atmosphériques par installation que les installations américaines, nous apprend un nouveau rapport rendu public aujourd'hui par les organisations partenaires de PollutionWatch, soit Défense environnementale et l'Association canadienne du droit de l'environnement. Les installations canadiennes et américaines situées dans le bassin des Grands Lacs ont recraché plus de 101 millions de kilogrammes (101 907 241 kilogrammes) dans l'air. Les installations canadiennes sont responsables de 49 471 016 kilogrammes de rejets atmosphériques, alors que les installations américaines ont quant à elles rejeté 52 436 225 kilogrammes de polluants atmosphériques.

Le rapport, *Partenaires dans la pollution : La pollution des Grands Lacs en provenance du Canada et des États-Unis – évaluation d'un phénomène qui se poursuit*, se fonde sur des données déclarées à Environnement Canada par des sociétés canadiennes par le biais de l'Inventaire national de rejets de polluants (INRP) (Canada) et à l'*Environmental Protection Agency*, par le biais du *Toxics Release Inventory (TRI)*. Les données appariées de l'INRP et du TRI pour 2002 sont les plus récentes. *Partenaires dans la pollution* est le premier rapport depuis une décennie consacré à la pollution dans l'écosystème des Grands Lacs et se fonde sur les données provenant de l'INRP et du TRI. Le rapport révèle que plus de 4 100 installations canadiennes et américaines dans la région des Grands Lacs ont rejeté et transféré plus de 627 million de kilogrammes (627 243 035 kg) de polluant dans le bassin de l'écosystème des Grands Lacs.

« Les Grands Lacs sont en très mauvaise santé, parce que nous avons cessé de nous préoccuper de la pollution très réelle qui existe dans cette région, a déclaré Paul Muldoon, directeur général de l'Association canadienne du droit de l'environnement. Nous demandons instamment au gouvernement canadien de saisir cette occasion d'adopter un plan de protection de l'écosystème des Grands Lacs contre la pollution et autres sources de stress attribuables aux humains. Les avertissements concernant la consommation de poisson autour du bassin sont un signal on ne peut plus clair que les lacs sont gravement touchés.

Les installations canadiennes font bien piètre figure. Elles sont en effet les pires contributrices à la pollution de l'air associée à différents effets potentiellement néfastes pour la santé. Individuellement, les données appariées pour les installations canadiennes indiquent que ces dernières ont rejeté en moyenne 79 % plus de toxines respiratoires dans l'air que les installations figurant au TRI, et 93 % plus de polluants cancérigènes ou présumés tels. Entre 1998 et 2002, les principales installations canadiennes ont augmenté leurs rejets dans l'air de 3 %, alors que les principales installations américaines ont diminué les leurs de 24 %. La tendance relativement à la pollution atmosphérique se dessine à partir d'une analyse des données fournies par les principales installations ayant déclaré des rejets au Canada et aux États-Unis entre 1998 et 2002, ainsi que des principaux polluants déclarés pendant la même période.

« On ne peut pas se le cacher, le Canada contribue beaucoup plus que les États-Unis à la pollution des Grands Lacs, a précisé Rick Smith, directeur général, Défense environnementale. Le nouveau gouvernement conservateur doit, dès maintenant, retrousser ses manches et faire quelque chose pour réduire la pollution dans les Grands Lacs et protéger la santé des Canadiens. »

Les installations canadiennes comptent pour la moitié des 10 plus grands pollueurs dans le bassin des Grands Lacs et sont responsables de 61 % de la pollution atmosphérique déclarée par les dix pires pollueurs.

Défense environnementale [tél] 416 323-9521 [télé] 416 323-9301 [c] [info@environmentaldefence.ca](mailto:info@environmentaldefence.ca)

L'association canadienne du droit de l'environnement [tél] 416 960-2284 [télé] 416 960-9392 [c] [pollutionwatch@cela.ca](mailto:pollutionwatch@cela.ca)

Rang	Nom de l'installation	Nom de la société mère	Lieu	Bassin	Total des rejets atmosphériques (2002) (kg)
1	Centrale électrique Nanticoke	Ontario Power Generation Inc.	Nanticoke, ON	Lac Érié	7,489,368
2	Centrale électrique Edison Monroe de Détroit	DTE Energy	Monroe, MI	Lac Érié	3,899,468
3	Complexe de fonderie de Copper Cliff	Inco Limited	Copper Cliff, ON	Lac Huron	3,782,501
4	Bayer Inc, site de Sarnia	Bayer Inc	Sarnia, ON	Lac Érié	2,159,588
5	Centrale électrique J. H. Campbell	Consumers Energy Co.	West Olive, MI	Lac Michigan	2,101,996
6	Centrale électrique Lambton	Ontario Power Generation Inc	Courtright, ON	Lac Érié	1,935,738
7	Kodak Park	Eastman Kodak Co.	Rochester, NY	Lac Ontario	1,705,765
8	Eastlake Plant	FirstEnergy Corp.	Eastlake, OH	Lac Érié	1,684,280
9	Thunder Bay Operation	Bowater Canadian Forest Products Inc.	Thunder Bay, ON	Lac Supérieur	1,622,802
10	BP Prods. N. A. Whiting Business Unit	BP America Inc.	Whiting, IN	Lac Michigan	1,378,539

« Le taux élevé de pollution dans le bassin des Grands Lacs continue de toute évidence à réduire la qualité de l'air et de l'eau dans l'écosystème. Je trouve difficile à croire que le gouvernement américain cherche à limiter l'accès aux données, alors que ce rapport montre clairement qu'une surveillance binationale plus stricte est nécessaire, a déclaré Derek Stack, directeur général, Union Saint-Laurent, Grands Lacs. Les gouvernements américain et canadien devraient avoir pour priorité le financement de la recherche et la réduction accélérée de la pollution, par le biais de stratégies concrètes ».

*Partenaires dans la pollution* propose 15 recommandations aux gouvernements des deux côtés de la frontière afin de réduire et d'éliminer la pollution dans les Grands Lacs, dont les suivantes :

- Mettre en place une base de données commune exhaustive, afin de déterminer l'apport annuel de l'ensemble des polluants, dont toutes les substances toxiques rémanentes, dans les Grands Lacs.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie mixte d'élimination et de réduction de la pollution s'inspirant de la Stratégie binationale relative aux substances toxiques et poussant beaucoup plus loin les objectifs de celle-ci.
- Confirmer leur engagement envers l'élimination de pratiquement toutes les substances toxiques rémanentes et ajouter à cette liste les cancérigènes et les modulateurs endocriniens.
- S'engager à atteindre les objectifs visés par le biais de mesures de prévention de la pollution incluant le recours à la chimie verte et aux matériaux de substitution
- Améliorer et élargir les programmes américain (TRI) et canadien (INRP), ce qui comprend le rejet de la proposition consistant à recueillir les données pour le TRI aux deux ans, ainsi que des autres propositions visant à réduire le fardeau.

L'Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs, par le biais duquel les gouvernements américains et canadiens sont tenus de restaurer et de protéger la qualité de l'eau des Grands Lacs, fera bientôt l'objet d'une révision. L'ACDE, Défense environnementale et Union Saint-Laurent Grands Lacs demandent instamment à tous les paliers de gouvernement d'accorder une place centrale aux données figurant dans ce rapport lors de la révision. *Partenaires dans la pollution : La pollution des Grands Lacs en provenance du Canada et des États-Unis – évaluation d'un phénomène qui se poursuit* peut être téléchargé gratuitement sur le site Web de PollutionWatch – [www.PollutionWatch.org](http://www.PollutionWatch.org).

Défense environnementale [tél] 416 323-9521 [télé] 416 323-9301 [c] [info@environmentaldefence.ca](mailto:info@environmentaldefence.ca)

L'association canadienne du droit de l'environnement [tél] 416 960-2284 [télé] 416 960-9392 [c] [pollutionwatch@cela.ca](mailto:pollutionwatch@cela.ca)

**Ce qu'est PollutionWatch** ([www.PollutionWatch.org](http://www.PollutionWatch.org)). *PollutionWatch* est un projet concerté de Défense environnementale et de l'Association canadienne du droit de l'environnement. Ce site Web fait le suivi des polluants d'un bout à l'autre du Canada à partir des données recueillies par Environnement Canada par le biais de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP). Toutes les substances chimiques ou toutes les sources ne figurent pas à l'INRP. Les visiteurs peuvent, en se rendant sur le site Web de PollutionWatch, trouver facilement les sources de pollution dans leur région en tapant un code postal. Il est également possible d'avoir accès à des listes résumées des plus importantes installations canadiennes rejetant et transférant des polluants, d'obtenir les tendances pour la période 1995-2003, ou de créer sa propre liste par ordre d'importance des installations polluantes selon la province, le secteur industriel ou la société.

-30-

**Pour plus d'information ou pour obtenir une entrevue, veuillez joindre :**

Jennifer Foulds, Défense environnementale, (416) 323-9521, poste 232; (647) 280-9521 (cell.)

Fe de Leon, Association canadienne du droit de l'environnement, (416) 960-2284 ext. 223; (416) 371-3219

Rachel Heckl, Union Saint-Laurent, Grands Lacs, (716) 951-0971

Défense environnementale [tél] 416 323-9521 [télé] 416 323-9301 [c] [info@environmentaldefence.ca](mailto:info@environmentaldefence.ca)

L'association canadienne du droit de l'environnement [tél] 416 960-2284 [télé] 416 960-9392 [c] [pollutionwatch@cela.ca](mailto:pollutionwatch@cela.ca)